

Mutuelle/Prévoyance : le temps des comptes !

Mutuelle

/

Prévoyance

~

CSE

~

Accords

Acticall/Sitel

« L'histoire sociale enseigne qu'il n'y a pas de politique sociale sans mouvement social capable de l'imposer »

Depuis début juillet, notre assureur (le Gan) a dénoncé notre contrat de Mutuelle et de Prévoyance auprès de notre Direction.

En effet, depuis 2 ans, nos comptes prévoyances sont largement déficitaires : -300% en 2017 et même tendance en 2018.

Cela signifie que lorsque nous cotisons 100€, 300€ sont dépensés pour indemniser les salariés.

Aujourd'hui, la Direction Générale et le Gan disent qu'il est nécessaire de réformer notre système de prévoyance!

Ils veulent:

- augmenter les cotisations.
- N'indemniser que les salariés ayant plus d'un an d'ancienneté.
- Ne plus indemniser les arrêts courts (- de 90 jours consécutifs).

La Direction envisage aussi une répartition de la cotisation prévoyance, qui est aujourd'hui 100% à la charge de l'entreprise, ainsi qu'une renégociation du paiement de la 1^{ère} semaine de carence à 100% lors du 1^{er} arrêt de l'année.

Nous ne nions pas qu'il y a un déficit important et qu'il faut trouver une solution mais encore une fois, la Direction ne se pose pas les bonnes questions:

Pourquoi tant de salariés sont-ils en arrêt ?

Comme pour n'importe quelle maladie, il faut trouver les causes du mal et pas seulement essayer de traiter les conséquences !!!

Mais comme d'habitude, nous travaillons dans l'urgence et si nous ne trouvons pas un compromis rapidement plus aucun salarié ne sera couvert....



Pour la CGT, les salariés sont pris en otage de l'assureur qui nous avait pourtant démarché avec plein de « bienveillance » il y a 2 ans seulement.

Concernant la mutuelle qui est légèrement déficitaire (107%), **l'assureur va augmenter les cotisations de 9% par palier de 3% tous les 6 mois** (en janvier 2019, juillet 2019 et janvier 2020) avec toujours 50% à la charge de la Direction.

Dans ce contexte, la CGT va se battre pour qu' Acticall/Sitel continue de prendre en charge 100% des cotisations prévoyance et pour conserver notre « joker » maladie tout en maintenant l'indemnisation des arrêts courts.

Accord CSE



Le 25 septembre dernier, la Direction nous a communiqué son projet d'accord CSE qui sera effectif après les prochaines élections prévues en juin 2019.

Pour l'instant, il n'y a

que le minimum :

- 7 réunions locales par an au lieu de 12 actuellement
- Les suppléants exclus des réunions
- Moins de temps pour travailler
- Un seul élu au CSE national (équivalent du CE aujourd'hui) par site
- Etc....

Aujourd'hui, la CGT Acticall/Sitel veut :

- **12 réunions par an en local**
- **Au moins 2 élus au CSE national pour les sites de + de 500 salariés**
- **Plus de temps pour travailler**
- **Des suppléants invités aux réunions**
- **Etc....**

Nous ne lâchons rien!!!

Concernant nos accords !

Au 25 septembre, date de la 2ème réunion de négociation, la Direction nous propose de re-signer en l'état les accords Acticall suivant:

- Salariés en situation de handicap
- Harcèlements et incivilités
- Droit à la déconnexion

Pour la CGT Acticall, aucun problème puisque ces accords sont récents (moins d'un an) et que nous en sommes signataires.

“L'homme qui lutte pour autrui est meilleur que celui qui lutte pour lui-même.”

Bulletin de syndicalisation

Nom : Prénom :

Téléphone : Mail :

Activité :

Contacts

Isabelle SAINT AGNE DS/DP Suppléante : isabelle.agne@orange.fr

Aurore SANCHO DP : sancho.aurore@orange.fr

Vincent PUCHEU DP: vincent.pucheu@orange.fr